

Lancement d'un master en ligne

« Arbitrage et règlement des litiges » 100% africain

Sur l'initiative de l'universitaire M. le Professeur Abdoulaye Sakho, de M. le Garde des Sceaux l'avocat Maître Mamadou Ismaila Konate et de l'avocat spécialisé en droit du sport Maître Moustapha Kamara, l'Institut Edge de Dakar annonce la mise en place du premier master en ligne « ARBITRAGE ET REGLEMENT DES LITIGES » 100% africain, sur la plateforme pédagogique LexLearning des éditions Lexbase.

Dakar, le 4 septembre 2020 - Edge, créé en 2009 à l'initiative de professeurs de la très renommée Université Cheikh Anta Diop de Dakar est une émanation du CRES (Consortium pour la Recherche Economique et sociale). Il est ainsi, le seul institut privé d'enseignement supérieur rattaché à un centre de recherche en Afrique sub-saharienne (<http://www.cres-sn.org/edge-institute/>).

Edge organise déjà 6 masters, rassemblant en moyenne 25 étudiants, hauts fonctionnaires et cadres dirigeants des grandes sociétés nationales africaines. Ces formations sont très prisées au Sénégal et dans la « sous-région ».

LexLearning, est une marque des Editions juridiques Lexbase, site d'accès à de l'information juridique qualifiée : base de réglementation, jurisprudence et doctrine. LexLearning est une plateforme d'apprentissage en ligne (LMS) qui propose depuis plus de 16 ans des modules de formation en ligne (90 cursus en e-learning), dispense en ligne près de 100 000 heures de formation en ligne par an aux avocats français, notamment via un partenariat historique avec l'EFB (Ecole de Formation du Barreau de Paris), répondant ainsi aux obligations de formation continue exigées par les instances nationales françaises (CNB).

Edge a identifié Lexbase, et en particulier sa plateforme LexLearning, pour mettre en place et héberger la formation relative à l'arbitrage, à destination du monde entier. Les auditeurs obtiendront à l'issue de leur cursus un diplôme de Edge, sous forme d'un label qu'ils pourraient produire et valoriser.

Les inscriptions se font en ligne à partir de l'adresse suivante : <http://edge.lexlearning.org/>

La Direction scientifique du programme est assurée par le Professeur Sakho et Maître Konaté, et la Direction pédagogique par le Docteur Amadou Dieng. La liste des responsables de chaque module est accessible ici : <http://edge.lexlearning.org/responsables-program>.

Edge est ainsi le premier organisme à imposer la validation d'une formation continue par l'Afrique, non seulement pour l'Afrique, mais à destination du monde entier. Edge prend ainsi le lead de la validation de compétence sur le Droit africain. »

Contact

Awa DIALLO
Secrétaire du Master
evelodia@gmail.com